

PAROISSE DE MARLY

Les paroissiens et les paroissiennes de la Paroisse catholique de Marly sont convoqués **en assemblée ordinaire**

**le jeudi 7 avril 2022 à 20.00 heures
à la grande salle de Marly-Cité**

1. Salutations, communications, tractanda
2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 23 avril 2021
3. Comptes 2021
 - Présentation
 - Rapport de la Commission financière
 - Approbation
4. Budgets 2022 Fonctionnement et investissements
 - Présentation
 - Avant-projet des travaux de rénovation de la cure
 - Donation de la chapelle de Pfaffenwil
 - Rapport de la Commission financière
 - Approbation
5. Divers

Le procès-verbal, les comptes et le budget peuvent être consultés au Secrétariat paroissial et pastoral situé au Centre communautaire paroissial de Marly, à la route du Chevalier 9, à 1723 Marly, dès le jeudi **24 mars 2022**.

L'assemblée est ouverte à tous les catholiques suisses et étrangers, âgés de 16 ans révolus, domiciliés dans la paroisse (Marly, Pierrafortscha et Villarsel-sur-Marly).

Le Conseil de paroisse

L'assemblée aura lieu aux conditions sanitaires du moment